



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IVG

Question écrite n° 98226

Texte de la question

Mme Sandrine Mazetier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les conditions de la réouverture du centre IVG de l'hôpital Tenon. Fermé en juillet 2009 par une décision unilatérale de la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), la réouverture du centre IVG de l'hôpital Tenon, obtenue grâce à la mobilisation des associations et des élus, va permettre à de nombreuses femmes de disposer d'une structure de proximité. Néanmoins, cette réouverture ne sera vraiment utile aux femmes de l'est parisien qu'à condition qu'elle préserve un accès à une IVG de qualité. Elle lui demande d'intervenir pour que la direction de l'AP-HP assure la réouverture du centre IVG de Tenon à moyens au moins équivalents à ceux qu'ils étaient avant sa fermeture.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Mazetier](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98226

Rubrique : Avortement

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2011, page 663

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)